

Compte-rendu de la réunion du 13 juin 2008 – Péronne – 14h

Commission Thématique « Risques majeurs »

Etaient présents (9) :

Monsieur Bernard LENGLET, Président de la Commission Locale de l'Eau
Monsieur Gilbert SIMEON, Président de la Commission Thématique « Risques majeurs », Représentant de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et Maire de Fontaine-Notre-Dame
Monsieur Thomas OBE, DIREN Picardie
Monsieur Emmanuel DU TERTRE, Chambre d'agriculture de la Somme - Somea
Madame Isabelle BODIN, Syndicat de la Vallée des Anguillères
Madame Sophie MARET, Communauté de Communes du Pays Noyonnais
Monsieur Olivier MOPTY, Directeur de l'AMEVA
Mademoiselle Adwen LYNCH-MACPHERSON, stagiaire sur le SAGE Haute Somme (Commission Risques majeurs)
Mademoiselle Mélanie LECLAIRE, Animatrice du SAGE de la Haute-Somme

Etaient excusés (9) :

Madame Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois Picardie
Mademoiselle Anne SIRON, Conseil Régional de Picardie
Monsieur Jérôme LITTIERE, Conseil Général de l'Aisne
Mesdames Stéphanie LUCAS et Claire CROCHET-DAMAI, Conseil Général de l'Oise
Monsieur Jean-François BLONDEL, Conseil Général du Pas-de-Calais
Monsieur Bernard HITIER, DISEMA de la Somme (DDAF Somme)
Monsieur Michel DURAND, MISE de l'Aisne (DDAF Aisne)
Monsieur Francis CEDEYN, DDE Somme – Unité Santerre Haute Somme
Madame Camille BRASSART, DDE Somme
Préfecture de la Somme (BIRD-SC)
Agence de l'Eau Artois Picardie, Mission Picardie

Etaient absents (8) :

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
Conseil Général de la Somme
DIREN Nord-Pas-de-Calais
Préfecture de l'Aisne (SIDPC)
DDE Aisne
Monsieur Vincent REVEL, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Contact

Commission Locale de l'Eau de la Haute-Somme
Mélanie LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme
Structure porteuse - AMEVA
32 route d'Amiens, 80480 DURY
Tel/Fax : 03.22.33.09.97/03.22.90.91.80
sagehautesomme@orange.fr

L'ordre du jour était le suivant :

Présenter l'avancement de l'état des lieux de la Commission Thématique « Gestion de la ressource », discuter le contenu, le compléter et le valider.

Les points qui ont été abordés sont les suivants :

1. Bref rappel sur l'élaboration d'un SAGE, le fonctionnement du SAGE Haute-Somme et la démarche de travail pour réaliser l'état des lieux ;
2. Présentation de l'avancement de l'état des lieux de la Commission Thématique ;
3. Proposition de quelques pistes d'actions ;
4. Perspectives de travail de la Commission.

Chaque point a été présenté dans le document de travail distribué aux participants en début de réunion. Ce document de travail et le compte-rendu de la réunion sont consultables sur le site Internet :

<http://ameva.org> : rubrique « Actions-Projet » - SAGE Haute-Somme

Monsieur SIMEON, Président de la Commission Thématique « Risques majeurs » ouvre la réunion en remerciant les participants d'être présents. Après un rapide tour de table, il laisse la parole à Mademoiselle LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme.

1. Contexte

Mademoiselle LECLAIRE invite les personnes présentes à faire part de toutes remarques ou compléments d'informations nécessaires à l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic.

Elle commence par rappeler que l'élaboration d'un SAGE comporte 3 phases et que la deuxième phase est en cours. Elle indique que l'élaboration de l'état des lieux du SAGE Haute Somme est articulée autour de 4 Commissions Thématiques :

- ✓ Gestion et protection des milieux naturels
- ✓ **Risques majeurs**
- ✓ Gestion de la ressource
- ✓ Activités économiques

Elle rappelle également que le périmètre du SAGE s'étend sur 4 départements (Somme, Aisne, Oise et Pas-de-Calais), soit 264 communes.

Elle explique ensuite la démarche de travail qui est constituée de 4 étapes. Elle propose un échéancier avec une première présentation de l'état des lieux de la Commission en avril 2009 et la présentation de l'état des lieux du SAGE en septembre 2009.

Elle mentionne ensuite les membres qui sont associés à la Commission Thématique et indique que d'autres membres peuvent être ajoutés.

Mademoiselle LECLAIRE rappelle que le SAGE doit être compatible avec le SDAGE Artois-Picardie qui est en cours de révision, qu'il doit répondre aux objectifs de la DCE et qu'il devra tenir compte de la prochaine Directive « Inondations ».

Mademoiselle LECLAIRE continue en indiquant qu'à l'issue de l'état des lieux, deux documents devront être rédigés :

- ✓ Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durables (PAGD) ;
- ✓ Un règlement opposable aux tiers.

Elle laisse ensuite la parole à Mademoiselle LYNCH-MACPHERSON, qui réalise un stage de 6 mois sur la Commission Thématique « Risques majeurs » du SAGE Haute Somme.

2. Avancement de l'état des lieux

Mademoiselle LYNCH-MACPHERSON commence par présenter les risques naturels auxquels est soumis le bassin versant. Elle indique quelles sont les communes qui disposent d'un ou plusieurs arrêtés de catastrophes naturelles.

Monsieur LENGLET indique qu'il faudrait croiser l'aléa érosion avec les grandes voies de communication du territoire afin de voir si celles-ci ne pourraient pas avoir un impact.

Monsieur DUTERTRE ajoute qu'il faudrait comparer l'aléa érosion avec l'occurrence des événements pluvieux car il pense que l'aléa érosion pour le printemps est sous-estimé.

Monsieur OBE souligne qu'il faudrait également parler du Service de Prévision des Crues (SPC) et les contacter pour obtenir des informations plus précises sur les épisodes pluvieux.

Madame MARET précise que ce service est payant pour des données précises.

En ce qui concerne la diminution de la Surface Toujours en Herbe (STH), monsieur DUTERTRE indique que l'élevage est plus contraignant que la culture est que les revenus sont plus faibles, ce qui pourrait expliquer en partie cette diminution.

Il ajoute que des remembrements sont en cours dans le cadre du projet de Canal Seine-Nord-Europe.

De plus, Somea a récemment été contacté par la commune de Marquaix située sur la Cologne pour des problèmes d'érosion des sols et de ruissellement.

Mademoiselle LYNCH-MACPHERSON présente ensuite les différents Mesures Agri-Environnementales (MAE) en place sur le territoire ou envisageables.

Monsieur MOPTY souligne le fait que les bandes enherbées représentent une mesure fonctionnant bien.

Il ajoute qu'il existe un nouvel outil financier permettant notamment de mettre en place des moyens de lutte contre les inondations et qu'il faudrait s'y intéresser : il s'agit des Contrats de Projets Etat-Région (CPER).

Mademoiselle LYNCH-MACPHERSON continue avec les PPR du territoire.

Monsieur OBE indique que le PPR inondation de la commune d'Attilly pourrait être « déprescrit ».

Monsieur LENGLET ajoute qu'il serait intéressant d'avoir une plus grande cohérence entre les PPR avec par exemple une stratégie de bassin. Il souligne que certaines communes disposent d'un PPR inondation alors qu'elles n'ont même pas été inondées en 2001.

En ce qui concerne les risques technologiques, monsieur SIMEON indique que monsieur Revel de Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin dispose d'informations sur les différents industriels situés sur l'intercommunalité.

Monsieur MOPTY souligne le fait que le canal Seine-Nord-Europe va canaliser d'importants Transports de Matières Dangereuses (TMD).

Monsieur LENGLET ajoute que les Autoroutes A1 et A29 franchissent le réseau hydrographique et que cela peut avoir des impacts en cas d'accident de TMD. Il serait intéressant d'identifier les principaux axes de communication franchissant le réseau hydrographique et de déterminer si des moyens existent en cas d'accident (bassin de rétention par exemple).

Mademoiselle LECLAIRE présente ensuite quelques pistes d'actions.

En ce qui concerne la création de champs d'expansion de crues, monsieur MOPTY indique que cela fonctionne pour de petits affluents et qu'il faudrait faire le parallèle avec les plans de gestion déjà en place.

Monsieur OBE souligne le fait que les travaux de protection réalisés ne réduisent pas l'aléa.
Monsieur LENGLET ajoute qu'il souhaite que l'élaboration du SAGE se fasse avec un maximum de concertation, d'implication et d'échanges constructifs entre les membres de la CLE, des Commissions Thématiques et l'animatrice du SAGE.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur SIMEON remercie les participants et lève la séance à 16h.

Le Président de la
Commission

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Simeon', written in a cursive style.

Gilbert SIMEON